



**HAL**  
open science

## Les occupations néolithiques de Mondragon - Les Juilléras (Vaucluse)

Olivier Lemerancier

► **To cite this version:**

Olivier Lemerancier. Les occupations néolithiques de Mondragon - Les Juilléras (Vaucluse). Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de Synthèse. Tome 1 : La Préhistoire, 8, UMR 154 / ADAL, pp.147-172, 2002, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne. halshs-00087317

**HAL Id: halshs-00087317**

**<https://shs.hal.science/halshs-00087317>**

Submitted on 22 Jul 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les occupations néolithiques de Mondragon - Les Juilleras (Vaucluse)

Olivier Lemerrier

avec la collaboration de

Jean-François Berger, Patricia Düh, Denis Loirat, Nathalie Lazard-Dhollande,  
Patrick Mellony, Anne-Flore Nohé, Muriel Pellissier, Stéphane Renault, Damien  
Seris, Yaramila Tchérémissinoff

Initialement publié : LEMERCIER O., avec la collaboration de BERGER J.-F., DÜH P., LOIRAT D., LAZARD-DHOLLANDE N., MELLONY P., NOHE A.-F., PELLISSIER M., RENAULT S., SERIS D., TCHEREMISSINOFF Y. (2002) – Les occupations néolithiques de Mondragon – Les Juilleras (Vaucluse), in : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de Synthèse. Tome 1 : La Préhistoire*. Lattes : Publications de l'UMR 154 du CNRS, 2002, p. 147-172. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 8).

Avec l'iconographie complète (plans et figures du mobilier)

## Résumé :

Le site de Mondragon - Les Juilleras (Vaucluse) a livré des vestiges témoignant de sa fréquentation depuis le Néolithique ancien, jusqu'au premier siècle de notre ère. Un secteur bien conservé a permis la fouille d'un ensemble de structures correspondant à une succession d'occupations du Néolithique et de l'Age du Bronze. Quelques éléments mobiliers témoignent d'une fréquentation ancienne du site, dès le Néolithique ancien et le Néolithique moyen. Malgré l'absence de structures ou de sols archéologiques conservés, il s'agit ici d'indices de l'occupation de la basse plaine, à des fins probablement agricoles, qui s'intègrent dans une aire marquée par la densité des sites mis au jour sur le tracé du TGV Méditerranée. L'occupation du Néolithique récent, la plus ancienne ayant livré d'importantes structures conservées, présente un site funéraire d'un type encore inédit dans la région. L'occupation du Néolithique final n'est représentée que par quelques structures en creux, témoignant d'une implantation domestique en plaine, qui ont livré un mobilier archéologique caractéristique et intéressant sur le plan chronoculturel. L'occupation du Campaniforme - Bronze ancien est la plus importante du site par le nombre des structures et la quantité du mobilier qui lui sont rattachés. Il s'agit d'un habitat structuré, présentant des secteurs d'activités spécifiques (implantations domestiques, cellule d'inhumations...), qui peut être attribué à une phase de transition importante à la charnière du Néolithique final et du début de l'Age du bronze ancien.

## 1. Le site et l'opération archéologique

### 1.1 Eléments géographiques et géoarchéologiques

Le site est implanté dans la partie méridionale de la basse plaine alluviale du Tricastin, à égale distance, environ 3 km, du Rhône à l'ouest et des collines de Mondragon à l'est. L'unité paysagère dans laquelle a été implanté le site est caractérisé par un fort alluvionnement, à l'origine de dépôts de sédiments fins sur la

terrasse würmienne pendant l'Holocène (2 à 4 m). Cette unité correspond aux cônes de déjection holocènes de deux rivières préalpines, le Lez et le Lauzon, qui débouchent depuis l'arrière pays tricastin mollassique, à la hauteur de Bollène, pour se jeter dans le Rhône plus à l'ouest, après avoir traversé la partie méridionale de la basse plaine du Tricastin.

Le site est marqué par une succession de phases de sédimentation et de phases de pédogenèse à l'Holocène. Lors des périodes d'accrétion accélérée, liées au dérèglement du réseau hydrographique préalpin et souvent à la remontée du niveau des nappes phréatiques, l'occupation et l'exploitation de cette unité morphopédologique sont rendues difficiles et expliquent probablement les abandons récurrents du site au cours de la préhistoire récente.

## **1.2 Historique des recherches**

Le site de Mondragon - Les Juilleras a été mis au jour lors de la campagne de sondages mécaniques systématiques de la première phase de l'opération archéologique sur le tracé du TGV Méditerranée, par G. Alfonso et son équipe en 1995. Une campagne d'évaluation, réalisée par notre équipe, d'octobre 1995 à janvier 1996 a permis de préciser la chronologie des occupations des différents secteurs sur plus de trois hectares ainsi que la localisation de deux sites principaux marqués par un relatif bon état de conservation (Bel 1996). Le site des Juilleras a fait l'objet d'une fouille complémentaire d'avril à juillet 1996 (Lemerrier & alii 1997, 1998).

## **2. Les témoignages de fréquentation du Néolithique ancien et moyen**

### **2.1 Données stratigraphiques et géoarchéologiques**

Des vestiges épars et rares du Néolithique ancien et moyen couronnent un sol gris hydromorphe polyphasé altérant un épais horizon carbonaté nodulaire de 30 à 50 cm de puissance qui recouvre la terrasse würmienne.

### **2.2 Le mobilier archéologique**

Les vestiges mobiliers qui se rattachent à ces occupations sont peu nombreux et très fragmentaires.

#### **2.2.2 La céramique**

##### **Le Néolithique ancien**

- Un vase à pâte noire et surface beige (extérieur) et brun noir (intérieur) présentant un dégraissant très fin et très calibré, représenté par un fragment de bord biseauté vers l'intérieur, sur une forme droite. Le bord est décoré de deux rangées régulières de pastilles appliquées. Les pastilles de la rangée extérieure débordent formant des boutons en relief au sommet du vase. Sur la panse, descendent à partir du bord et pseudo-verticalement (une légère courbure peut être observée) des cordons lisses. Entre ces cordons, une autre pastille a été appliquée au contact de celle du bord.
- Un vase à pâte brun foncé à noire et surfaces brun-rougeâtre (extérieur) à noire (intérieur), au dégraissant bien calibré de taille moyenne. La forme est droite, légèrement ouverte avec un bord droit et la lèvre est aplatie, présentant un très léger

épaississement vers l'extérieur. Une anse en ruban, assez épaisse, mais bien proportionnée se développe 2,5 cm sous le bord.

- Un vase à pâte et surfaces beige à brun marqué par un dégraissant peu calibré, pouvant être grossier et composé de nombreuses particules de natures diverses, présente une large anse en ruban dont l'attache au vase est soulignée par un décor en relief ou la présence de l'aménagement la liant à un cordon en relief.

#### Le Néolithique moyen

- Un ensemble comprenant 23 fragments de céramique est marqué par une pâte de couleur beige à orangé parfois sombre et des surfaces de couleur beige à rougeâtre. Le dégraissant composé de particules diverses est assez mal calibré mais reste assez fin. Le traitement de surface est assez soigné et caractérise l'ensemble de cette série qui ne doit pas correspondre à plus de 2 ou 3 récipients.

Un panneau de 14 fragments permet de restituer un vase de forme ovoïde à paroi légèrement redressée en un bord droit à lèvre arrondie. Il présente un mamelon de préhension ovalaire disposé horizontalement 5 cm sous le bord.

Un autre fragment présente une préhension érodée indéterminable. L'épaisseur du tesson indique qu'il s'agit probablement d'un récipient différent du précédent.

### 2.2.3 L'outillage lithique

Associé au groupe de tessons précédent attribué au néolithique moyen, un seul objet lithique en silex peut être rattaché à ces occupations. Il s'agit d'un fragment proximal de lame, de section trapézoïdale, en silex blond.

Un sondage profond a livré dans un niveau attribuable à ces périodes, un unique fragment de galet en roche verte présentant les traces d'un probable polissage. Il s'agit d'un fragment proximal de lame d'outil poli.

## 2.3 Comparaisons et insertion chronoculturelle

Les éléments céramiques mis au jour dans les niveaux anciens du site de Mondragon - Les Juilleras font référence pour une grande partie aux séries attribuées au Néolithique ancien Cardial.

Le vase décoré de cordons verticaux et pastilles appliquées se rattache à ceux du même type connus à Escanin 2 (Les-Baux-de-Provence, Bouches-du-Rhône) (Montjardin 1966, 1970 et 1995), à la Grande Baume (Gémenos, Bouches-du-Rhône), au Barratin (Courthézon, Vaucluse) (Courtin 1974) ou à la grotte de Pâques (Collias, Gard) (Roudil 1972) et la grotte du Vieux Mounoï (Signes, Var) (Cazenave & Hameau 1989). Ce type de mobilier fait référence au Cardial classique daté de 5600-5050 BC (Van Willigen 1996).

Le vase attribué au Néolithique moyen fait référence par sa forme, son aspect général et sa préhension à des objets attribués, en Provence et dans la vallée du Rhône, au Chasséen récent (Courtin 1974, Beeching & alii 1995).

## 3. L'occupation du « Néolithique récent »

### 3.1 Données stratigraphiques et géoarchéologiques

L'occupation du Néolithique récent s'implante après un épisode d'exhaussement de la plaine suivi d'une stabilisation accompagné par la formation d'un horizon calcique.

## 3.2 Nature et implantation des structures

L'occupation du Néolithique récent n'a pu être repérée que sur une faible surface où les structures sont regroupées. L'extension du site dans l'emprise a pu être mesurée dans un axe nord/sud, mais la trop faible emprise est/ouest ne permet pas de préciser l'extension de l'occupation dans ces directions. Elle est marquée par la présence de deux structures de grandes dimensions très dégradées correspondant à la première implantation sur le site, et par une petite série de quatre structures en creux aménagées postérieurement à la construction de l'une des grandes structures construites.

## 3.3 Description des structures

### 3.3.1 Le monument funéraire ST.8

Le monument ST.8 se présente comme une construction en grandes dalles de molasse gréseuse, de forme trapézoïdale de 2 m de grande longueur conservée et de 1,8 m de grande base, orientée sud-ouest/nord-est.

Seules la paroi nord et une partie de la paroi est sont conservées. Elles se composent de dalles de molasse implantées verticalement. La paroi nord a conservé les dalles de ses extrémités et la base d'une dalle, implantée entre les deux. La paroi était formée, à l'origine, de 3 à 4 dalles. La paroi est n'a conservé qu'un seul fragment de dalle, implanté à son angle nord. La liaison entre ces deux parois est grossièrement réalisée avec la dalle de la paroi est engagée par rapport à celle de la paroi nord.

La paroi sud du monument a totalement disparu mais un effet de délinéation avec la présence d'une rangée de galets implantés à une profondeur équivalente à celle de la base des dalles de la paroi nord indique probablement le négatif de cette paroi. En arrière de cette zone un massif de galets pourrait correspondre à un aménagement de calage de l'une des dalles.

Rien ne subsiste non plus de la paroi ouest. La partie ouest du monument a été en grande partie dégradée par l'implantation d'une sépulture postérieure (nécropole de l'Âge du Bronze ancien). Un unique bloc de molasse est présent dans cette zone, distant de 0,8 mètre de la partie conservée de la tombe, mais elle livre aussi de nombreux galets sur près de 0,3 mètre d'épaisseur sur une surface de 50 cm<sup>2</sup>, située immédiatement au nord de la sépulture du Bronze ancien et résultant sans doute de l'implantation de celle-ci.

L'existence d'une entrée ne peut être mise en évidence, en raison des importantes dégradations subies par le monument. Cependant, il est possible de remarquer que si une entrée était aménagée, elle n'a pu l'être que dans la paroi ouest avec une orientation au sud ouest de l'ordre de 256°.

Les dalles semblent avoir été tronquées anciennement, et rien ne permet de restituer la hauteur primitive du monument. De même aucune dalle ayant pu participer à la couverture du monument n'a été mise au jour. Le système de fermeture de la chambre sépulcrale demeure donc inconnu.

Le fond du monument présente un dallage soigné composé de galets de rivière de module variable, mais disposés de façon à réaliser une callade régulière. Certaines zones présentent plusieurs niveaux de galets qui ne correspondent pas à des dallages successifs mais plutôt à des aménagements de rattrapage de niveau pour

l'implantation d'un unique dallage de fond. Ce dallage n'est conservé que sur une partie de la surface interne du monument qui mesurait primitivement environ 1,9 mètres de long par 1,8 mètres de largeur maximum et 0,7 mètre de largeur minimum. La partie ouest a été tronquée par l'implantation profonde de la sépulture postérieure, et la partie sud-est s'est effondrée avec les restes humains qui y étaient disposés.

Malgré le soin apporté à l'observation de la stratigraphie du témoin traversant le monument et ses abords, aucun indice géoarchéologique n'indique la présence d'un tumulus. Quelques galets et blocs épars ont pu être observés à proximité de la tombe, mais leur nombre et leur densité sont insuffisants pour témoigner de la présence d'un tumulus de pierres totalement dégradé. Par ailleurs l'examen géoarchéologique de la stratigraphie montre une séquence de niveaux archéologiques horizontaux. Cependant, la présence et la localisation de la dalle ST. 7 pourrait indiquer l'existence d'une structure tumulaire d'une douzaine de mètres de diamètre qui permettrait d'expliquer à la fois la position du monument ST.100 et plusieurs constats faits sur les implantations postérieures.

### 3.3.2 La dalle ST.7

A six mètres à l'ouest-nord-ouest du monument mégalithique ST. 8, une dalle irrégulière d'environ 0,8 à 1 mètre de côté a été découverte inclinée vers l'est-sud-est et la tombe mégalithique. Cette dalle devait être disposée verticalement et orientée ouest-sud-ouest / est-nord-est. Sa face la plus plane étant orientée vers la sépulture et son niveau d'implantation étant identique à celui de celle-ci, son association à la sépulture mégalithique semble probable. Sa fonction (stèle, élément de pérystalithe) ne peut être précisée du fait de son isolement. Cependant l'extrême dégradation des monuments et la disparition de nombreuses dalles des parois de la structure ST. 8, ne permettent pas de préciser si cette dalle était effectivement isolée ou si elle participait à une structure complexe. La participation de cette dalle en élément de bordure d'une structure tumulaire, induirait un diamètre de 12 m pour cette structure, et permettrait d'expliquer en grande partie la localisation de l'implantation du Néolithique final.

### 3.3.3 Le monument ST. 100

Ce monument a été fouillé en bordure ouest de la fenêtre décapée. Il est probable qu'une partie de cette structure soit conservée sous la piste d'accès au chantier de Laprade, bordant la fouille.

La partie fouillée du monument comprend deux zones distinctes. La partie orientale est conservée et structurée, alors que la partie occidentale au contact de la berme, qui semble avoir été détruite, présente un net arrachement et un important épandage vers le sud.

Le secteur conservé présente une structure grossièrement rectangulaire orientée Sud-Ouest / Nord-Est. Elle se compose d'une nappe de galets et de dalles calcaires de densité inégale, les bords étant plus fournis que la partie centrale. Les bords sont bien marqués par un brusque arrêt de la nappe de pierres et se présentent soit sous la forme d'un empilement de dalles calcaires, soit sous la forme de dalles verticales, dont une sur le bord sud mesure 0,5 mètre de hauteur. La proportion de galets et de dalles calcaires est assez équilibrée en nombre et en répartition. Rien ne permet de distinguer une utilisation particulière des deux

matériaux (pour la bordure et un dallage interne par exemple). Dans le prolongement de la structure à l'est et légèrement décalé vers le nord par rapport au grand axe, une petite structure est marquée par un empilement de galets d'un module plus important que ceux de la structure principale.

La zone détruite de la structure présente un épandage de galets et de dalles calcaires identiques montrant bien que la structure se poursuivait dans la partie occidentale. Elle est marquée par une interruption de la structure par une zone vide bordée à l'ouest par une grande nappe de pierres moins dense et s'étendant sans contour précis vers le sud à plus de 4 mètres de la bordure sud restituée du monument.

### 3.3.4 Les structures en creux

La partie détruite du monument présente trois structures en creux de type « fosse » et une quatrième située immédiatement au nord peut sans doute leur être associée. Ces structures sont de diamètre différent (ST. 102 : 0,75 m ; ST. 104 : 1,00 m ; ST. 103 : 1,20 m), la structure ST. 108, au nord n'excédant pas 0,70 m de diamètre. Leur profondeur maximum est proportionnelle à leur ouverture.

Les deux fosses situées au centre ont livré un mobilier archéologique abondant et identique à celui mis au jour à la surface de la structure et dans la zone perturbée. Ces fosses sont donc contemporaines ou immédiatement postérieures à la grande structure ST. 100.

## 3.4 Le mobilier archéologique

Le mobilier archéologique est relativement peu abondant. Il se concentre essentiellement à la surface de la structure ST.100 et dans les structures en creux. Le monument ST. 8 n'a livré que très peu de vestiges en relation avec les dépôts funéraires.

### 3.4.1 La céramique

La céramique provient exclusivement de la surface du monument ST.100 et du remplissage des fosses du même secteur. Il s'agit des fragments d'une vingtaine de vases au minimum.

L'ensemble de cette céramique présente des couleurs de pâte et de surface interne à dominante brune. Les surfaces externes présentent des variations du beige-rosé au brun parfois sur le même récipient. Le dégraissant, à dominante calcite, est assez abondant à très abondant et peut être, selon les récipients, très fin et calibré ou plus grossier et mal calibré. L'état de surface présente un lissage assez sommaire (peut-être dû à une altération taphonomique) et plus rarement soigné. Certains vases ont un aspect de surface sableux très différent des autres.

Les formes céramiques sont assez stéréotypées. Un seul vase témoigne de la présence de formes simples. Il s'agit d'un petit vase hémisphérique de type bol (H : 8,8 cm ; Ø : 13,2 cm).

Mis à part cet objet, les vases restituables présentent des formes composites, carénées, de type vases à fond bombé et parois dégagées.

Si l'ensemble de la série correspond à cette définition, elle peut être divisée en plusieurs groupes en fonction de la position de la carène sur le vase et de l'orientation du bord.

Les diamètres très différents de ces vases, qui pourraient traduire un assemblage de vaisselle à destination différente, ne parviennent pas à occulter que les formes sont très stéréotypées.

Les hauteurs varient de 6 à 15 cm et indiquent une vaisselle dans l'ensemble peu profonde.

Les diamètres varient de 11 à 34 cm indiquant probablement des vases de catégories différentes.

Les rapports de proportions (hauteur totale sur diamètre maximum) indiquent que tous les vases sont plus larges que hauts mais qu'il n'y a pas de proportions fixées entre diamètre et hauteur.

Les préhensions ne sont représentées que par un seul élément sur un vase. Il s'agit d'un téton ovalaire en position horizontale. Les grandes portions de vases qui composent cette série semblent indiquer que les préhensions sont rares ou absentes sur ce type de forme.

Le vase de la structure ST. 102 est une grande forme correspondant à un grand vase de stockage, de fort diamètre non mesurable. La forme et le bord sont droits. La lèvre est très légèrement épaissie vers l'extérieur par ajout de matière et présente un décor irrégulier d'impressions réalisées à l'ongle ou imitant l'impression à l'ongle.

Le vase présente en outre, une préhension de type mamelon très proéminent, en position horizontale et largement perforée horizontalement donnant une sorte d'anse très massive.

Le vase de la structure ST. 108 est une petite forme de type gobelet, à fond rond, large, à profil en S, muni d'un élément de préhension de type mamelon ovalaire horizontal, présentant une perforation horizontale excentrée vers le haut. Ce vase présente la réparation d'une fente à partir du bord ménagée par deux trous jumeaux de part et d'autre de la cassure.

### 3.4.2 L'outillage lithique

L'outillage lithique mis au jour dans le monument ST.100 et les fosses est peu abondant et en cours d'étude.

Le dallage du monument funéraire ST.8 a livré une armature de flèche tranchante en silex gris, réalisée sur une lame à section trapézoïdale présentant une partie distale rectiligne à retouche abrupte et une partie proximale concave à retouche semi-abrupte.

### 3.4.3 La parure

Le monument ST.8 a livré un ensemble de 29 perles cylindriques en calcaire (diamètre moyen 0,7 cm), en place sous un crâne et correspondant sans doute, en fonction de sa position, à un diadème, un bandeau ou un élément de coiffe. Trois perles identiques ont été découvertes isolées dans la sépulture.

Dans le secteur bouleversé de la structure ST.100, un fragment de pendeloque en test de coquillage de 2,2 cm de hauteur et 3,1 cm de largeur a été mis au jour.

## 3.5 Modes funéraires et données anthropologiques

Le monument funéraire ST.8 a livré des restes osseux correspondant à un minimum de 6 individus. Ceux-ci se répartissent en 3 sujets immatures (deux de 4-5 ans et un de 6-7 ans) et trois sujets matures.



Les os reposent directement sur le dallage du monument et leur état de conservation extrêmement mauvais n'a pas permis de reconnaître certains éléments comme les os des mains, des pieds, ainsi que les éléments costaux et rachidiens qui sont pratiquement absents.

L'orientation des dépôts est difficile à préciser. L'individu présentant la meilleure conservation générale présente une orientation nord/sud, tête au nord, le corps reposant en décubitus dorsal et la position des crânes isolés sur le dallage pourraient indiquer une systématique de cette orientation.

Les observations anthropologiques indiquent que la décomposition des corps s'est faite dans un espace vide de sédiments. De plus, une série de dalles calcaires nappe partiellement le dallage et certaines de ces dalles ont pu être observées directement en contact avec les ossements, ce qui pourrait constituer une structure de condamnation du monument ou une couverture des individus déposés. Ces observations fournissent un argument en faveur d'un fonctionnement en milieu ouvert de la chambre sépulcrale qui plaiderait pour l'hypothèse d'une architecture programmée à recevoir des dépôts échelonnés dans le temps.

### **3.6 Nature de l'occupation**

La présence du monument funéraire ST.8, la nature particulière du monument ST.100 et les caractères de l'assemblage mobilier mis au jour indiquent qu'il ne s'agit pas d'une occupation à vocation domestique. L'ensemble des structures pourrait être lié à une vocation funéraire de l'implantation.

La présence supposée d'un tumulus pour le monument ST.8 permettrait d'expliquer la présence et la position de la dalle ST. 7 et du monument ST.100. La nature de ce dernier n'ayant pu être précisée du fait de sa fouille restée partielle.

Cette implantation semble avoir subi des transformations marquées par l'implantation de fosses dans la structure ST.100, dont la simultanéité semble peu probable.

Le caractère monumental du site et son extension très probable vers l'ouest pourrait laisser supposer la présence d'autres structures ou aménagements dans ce secteur.

Enfin, l'implantation d'un monument funéraire en périphérie de l'unité morphopédologique la plus riche et la plus facile à mettre en valeur de ce secteur géographique, mise en parallèle avec la découverte d'autres tumulus postérieurs (Bronze final IIb et IIIb) fouillés sur le site de Bollène - Le Pont-de-la-Pierre, implantés dans la même position sitologique pose la question du choix de l'implantation de ce type de monument comme marquage territorial, telle que C. Renfrew l'a proposé en Grande-Bretagne.

### **3.7 Datation**

Une unique datation est actuellement disponible sur le site de Mondragon - Les Juilleras, plusieurs autres essais de datation sur os en AMS ayant échoué, faute d'une quantité suffisante de collagène conservée.

La datation porte sur l'individu ST. 29, mis au jour en connexion partielle sur le dallage du monument funéraire ST. 8. La datation a donné un résultat de  $4385 \pm 60$  B.P. soit : 3318 - 2900 BC CAL.

D'autres datations sont actuellement en attente.

### **3.8 Comparaisons et insertion chronoculturelle**

L'ensemble du mobilier céramique et lithique fait référence à des séries encore peu abondantes et méconnues dans la région considérée. La parenté de ces objets avec ceux du Néolithique moyen méridional est marquante, mais la présence de fonds aplatis et l'absence de certains éléments caractéristiques semblent indiquer qu'il s'agit d'un ensemble postérieur au Néolithique moyen mais de tradition chasséenne marquée. A toute proximité, et sur le tracé du TGV Méditerranée, le site de Mondragon - Le Duc, fouillé par X. Margarit, a livré un mobilier céramique identique à celui de la structure ST.100, et une armature de flèche de même conception que celle mise au jour dans la structure ST.8, sur un site d'habitat (Margarit 1997a). Le site de Mondragon - Les Ribauds fouillé, lui aussi, par X. Margarit a livré quelques structures et une série céramique présentant des formes similaires à celles des Juilleras (Margarit 1997b). Dans le Vaucluse, le site de la Blaoute à Crillon-le-Brave (Buisson-Catil 1996) et la grotte Goulard à Ménerbes (Sauzade 1990, Jacob & alii 1990) ont livré des éléments céramiques comparables. Ces séries, corollaires provençaux de celles de l'Avencas (Brissac, Hérault) (Gutherz 1980 & 1984) et d'autres sites languedociens, pourraient correspondre à des faciès de transition entre les manifestations récentes du Chasséen et les premières cultures du Néolithique final.

Si les sites correspondant à ces faciès sont rares, les sépultures mégalithiques qui leur sont attribuables le sont encore plus et seule l'importante nécropole de Ventabren - Châteaublanc (Bouches-du-Rhône) pourrait fournir des éléments de comparaison pour l'une de ses phases d'utilisation (Hasler & alii 1996, 1998).

## **4. L'occupation du Néolithique final**

### **4.1 Données stratigraphiques et géoarchéologiques**

L'implantation du Néolithique final se fait sur un ou plusieurs niveaux de crues qui ont recouvert les restes de l'implantation antérieure du Néolithique récent.

### **4.2 Implantation des structures**

L'occupation du Néolithique final semble assez limitée dans l'espace, dans la zone fouillée. Les cinq fosses rattachées à cette occupation sont inscrites dans la surface restituable du tumulus du Néolithique récent. Aucun sol archéologique lié à l'implantation de ces structures n'a pu être mis en évidence. Ceci renforce l'hypothèse de leur implantation à partir de la surface du tumulus antérieur, totalement érodé par la suite. Ces cinq fosses ont livré un mobilier homogène et ne présentent pas de situations de recoupements. Elles correspondent probablement à une petite occupation unique ou à une implantation annexe à un site implanté en dehors de l'emprise étudiée.

### **4.3 Description des structures**

Les cinq structures se présentent comme des fosses en cuvette, de petites dimensions avec des diamètres variant de 0,4 m à 0,8 m et une profondeur n'excédant pas 0,4 m. Le sédiment de remplissage se différencie très mal de

l'encaissant et le contenu mobilier présente un caractère détritique marqué par une importante fragmentation des objets dont certains présentent cependant des formes restituables.

L'ensemble de ces structures, implantées dans le tumulus du Néolithique récent, ne semble pas présenter d'organisation remarquable.

#### 4.4 Le mobilier archéologique

Le mobilier archéologique peu abondant et très fragmenté est homogène dans l'ensemble des structures et permet la restitution de quelques formes céramiques caractéristiques.

##### 4.4.1 La céramique

Le mobilier des structures ST.28 et 80 présente une association de formes simples et composites.

Les récipients peuvent être rangés en trois catégories de taille et volume avec la présence d'un grand vase de stockage, de formes fines et de dimensions moyennes, et de deux petits gobelets très fins.

Le vase de stockage correspond à une grande forme droite de plus de 0,3 m de hauteur conservée et de près de 40 cm de diamètre. Sa pâte et sa surface externe sont beige-rosé, la surface interne est brun-sombre et l'extérieur présente des coups de feu nombreux. Le dégraissant, calcite, est abondant et mal calibré.

Les vases de la catégorie intermédiaire sont de deux types :

Les formes simples :

- trois vases présentent des formes ouvertes à bord droit, avec des diamètres de 26 et 32 cm. Deux présentent une pâte beige à brune et des surfaces externe brun-rouge et interne beige à brun clair ; le dégraissant, calcite, est assez abondant et relativement calibré. L'autre présente une pâte brun-sombre et des surfaces beige-orangé (externe) à brune (interne). Le dégraissant est assez abondant et relativement calibré.

- un vase correspond à une forme probablement hémisphérique.

Les formes composites :

- deux vases représentés par leur partie haute, présentent une carène médiane et des parois supérieures à profil en S ou droit mais nettement rentrants, avec des diamètres de 22,5 et 12,5 cm.

L'un présente une pâte et une surface interne brun-sombre. La surface externe est brun clair à rougeâtre. Le dégraissant, calcite, est abondant et mal calibré.

L'autre présente une pâte marron et des surfaces brun sombre. Le dégraissant est abondant et assez calibré.

- un grand fragment de bord de vase correspond à une jarre à col cylindrique. La pâte et la surface interne sont brunes, la surface externe est beige orangé. Le dégraissant, calcite, est moyennement abondant et de taille moyenne.

- un fragment de vase présente une forme fermée. La pâte est beige et les surfaces sont rosé (externe) à beige-rosé (interne). Le dégraissant est abondant avec une dominante de particules fines et quelques éléments plus grossiers.

Les vases fins sont deux petits gobelets à fond bombé et parois dégagées de petit diamètre (7,2 cm). Tous les deux présentent une pâte beige à rosé et des surfaces beige (externe) à brune (interne). Le dégraissant est très abondant et mal calibré.

Les surfaces de ces récipients semblent sommairement lissées. Plusieurs vases présentent des surfaces assez frustes qui peuvent être dues à des altérations taphonomiques.

Les préhensions sont de divers types :

- le vase de stockage présente un mamelon ovalaire horizontal de 3 cm de développement et de 4,4 cm de longueur.
- le vase hémisphérique de la catégorie intermédiaire présente une trace d'arrachement correspondant à une préhension de type anse en position verticale à partir du bord (accolée à la lèvre) d'une hauteur restituable de 6,8 cm.
- l'un des vases à parois rentrantes de la catégorie intermédiaire présente une préhension de type mamelon allongé, en position horizontale, dont les bords présentent un façonnage soigné, d'un développement de 2 cm et d'une longueur de 4 cm.
- un fragment isolé correspondant à une forme non restituable, présente une préhension prismatique verticale à perforation horizontale.
- un fragment de panse présente un mamelon horizontal, développé en languette.
- un fragment de panse présente une préhension de type mamelon horizontal, dont la partie centrale présente un renforcement dégageant deux protubérances aux extrémités donnant une sorte d'ensellement médian.

La structure ST.18 a livré un mobilier comparable avec deux fragments de carènes, un fragment de bord droit, avec une rupture de pente marquée sur la panse qui évoque un gobelet caréné, un fragment de vase ouvert à bord droit et lèvre arrondie correspondant à une écuelle ou jatte, et une petite préhension dégradée (téton ?) perforée horizontalement.

La structure ST.0 a livré les fragments d'un vase, représentant à peu près la moitié du récipient. Ce vase à pâte et surfaces noires, présente un dégraissant assez fin composé de particules blanchâtres, grises et brillantes. Les surfaces sont lissées, mais le bord est assez irrégulier et ondule légèrement. La forme générale est une calotte de sphère, presque hémisphérique, de 21 cm de diamètre et 10 cm de hauteur et correspond à une écuelle. L'irrégularité du bord fait que celui-ci peut être pleinement droit, dans le prolongement de la panse ou, très légèrement éversé.

#### 4.4.2 L'outillage lithique

##### Le matériel de mouture

Le niveau supérieur de la structure ST.80 a livré un gros fragment de meule dormante très épaisse. Cependant sa position pose un problème car elle dépasse nettement le niveau du sol campaniforme - bronze ancien. Son attribution au Néolithique final, probable ne peut être assurée avec certitude.

##### Le matériel lithique poli

Un talon d'outil poli (étude N. Lazard-Dhollande) provient des niveaux inférieurs de la structure ST. 26 qui sont attribués à une structure tronquée du Néolithique final. Cet outil, probablement réalisé sur un galet de metabasite à glaucophane, présente une forme trapézoïdale. La section est ovale et les faces et côtés sont biconvexes. Le talon, vu de face est faiblement concave alors que de profil il est très convexe. Le tranchant ayant disparu, il est difficile de préciser la nature exacte de l'outil : hache ou herminette. La mise en forme a été vraisemblablement faite par bouchardage puis polissage (surtout sur le talon). Les côtés ont été repris par bouchardage sur le poli, dans le but de préparer l'emmanchement. Les dimensions du fragment sont

courantes (largeur mésiale : 33 mm, épaisseur mésiale 18 mm, largeur du talon : 27 mm, épaisseur du talon : 4 mm). La longueur totale de l'objet intact ne devait pas excéder 60 à 70 mm.

#### Le mobilier lithique taillé

Le mobilier lithique taillé de ces structures est peu abondant. Il comprend quelques éclats et six objets :

- Les supports laminaires sont représentés par 4 objets.
- Deux outils sont réalisés sur éclat.

Les outils sur lame :

Une lame présente des retouches affectant la face supérieure, sur les deux bords.

Une lame très épaisse, présente des retouches affectant les deux faces, sur les deux bords.

Une lame présente des retouches fines affectant la face supérieure sur les deux bords et des retouches abruptes à son extrémité distale formant un grattoir en bout de lame.

Les outils sur éclat :

Un grattoir à front large.

Une armature de flèche irrégulière foliacée à losangique présente des retouches bifaces marginales à peu envahissantes.

### 4.5 Nature de l'occupation

L'occupation du Néolithique final n'est marquée que par la présence de quelques structures en creux réparties, sans organisation visible sur une surface inférieure à 50 m<sup>2</sup>. Aucun sol ou niveau archéologique conservé n'ont pu être mis en évidence. Et, il semble que le sol correspondant à l'implantation de ces fosses a été tronqué antérieurement à la mise en place du sol d'occupation du Campaniforme - Bronze ancien.

Le mobilier mis au jour, très caractéristique, semble pouvoir correspondre à un assemblage à caractère domestique.

Il s'agit probablement d'une très petite implantation dont la localisation pourrait être liée à une topographie particulière comme une éventuelle structure tumulaire sur la structure ST. 8, dont l'existence n'a pu être mise en évidence à la fouille, mais qui permettrait d'expliquer aussi la disparition du niveau d'implantation de ces structures. La présence à proximité de cette implantation d'une installation domestique plus importante n'a pu être vérifiée.

### 4.6 Comparaisons et insertion chronoculturelle

L'observation fine du mobilier et des comparaisons précises avec les séries de référence restent à faire. Cependant, il résulte de la première analyse, que cette série doit se rattacher au Néolithique final 2 et probablement à la fin de la phase 2a ou au début de la phase 2b de la partition proposée par A. D'Anna (D'Anna 1995a et b). Plusieurs formes restituables font référence au groupe Rhône - Ouvèze, mis en évidence il y a seulement une dizaine d'années, reconnu du Rhône jusqu'au pays de Forcalquier (Lemerrier, Müller & Bouville 1998) et dont l'ensemble des caractères restent à définir avec précision (Müller, D'Anna & alii 1986, D'Anna 1995a et b) mais que nous pouvons considérer comme une manifestation extrême-orientale du groupe languedocien de Fontbouisse. Certains rapprochements, qui restent hypothétiques,

avec la série du site des Bruyères (Gilles 1975) pourraient faire apparaître des problèmes dans la définition des groupes culturels de la fin du Néolithique aux abords orientaux et occidentaux de la moyenne et basse vallée du Rhône, et devront être vérifiés en confrontant les séries.

Dans les environs, le site du Chêne (Lamotte-du-Rhône, Vaucluse) a livré une petite série qui est vraisemblablement comparable à celle des Juilleras, en association avec un fragment de céramique ornée, attribuable à la phase 2 de la chronologie stylistique conventionnelle du Campaniforme. (fouille et information S. Rimbault) Ce site est localisé quelques centaines de mètres au nord des Juilleras.

## **5. L'occupation du Campaniforme - Bronze ancien**

### **5.1 Les données stratigraphiques et géoarchéologiques**

L'implantation du Campaniforme - Bronze ancien fait suite à un épisode d'exhaussement de la plaine qui a, en partie, scellé les niveaux antérieurs déjà très érodés. Cet exhaussement est suivi d'une période de pédogenèse relativement longue, et l'occupation du Campaniforme - Bronze ancien implantée au sommet de ce paléosol s'accompagne d'un lit de charbons de bois que l'on peut associer à un défrichement par le feu de terrains regagnés par la forêt suite à leur abandon par les communautés du Néolithique final.

### **5.2 Implantation des structures**

L'implantation du Campaniforme - bronze ancien semble importante. Elle n'a pu être fouillée que sur une surface réduite et semble s'étendre, en dehors de l'emprise étudiée, vers l'ouest. Elle est marquée par un sol d'occupation se présentant comme un niveau très peu développé de vestiges mobiliers en nappe de densité variable, à partir duquel s'ouvrent des structures en creux de divers types. L'organisation spatiale de ces structures semble importante. Peu de recoupements de structures témoignent d'une occupation d'une durée relativement peu longue ou très stable dans ce secteur, néanmoins certaines observations indiquent le changement de destination de certaines zones du site pendant son utilisation.

### **5.3 Description du sol archéologique et des structures**

#### **5.3.1 Le sol archéologique**

Le sol archéologique se présente sous la forme d'un niveau peu épais livrant dans sa partie supérieure une nappe horizontale de vestiges de densité et de fragmentation variables. Le niveau est marqué par un enfoncement peu important des vestiges au-dessous de la nappe observée et par de faibles remaniements dans le niveau supérieur.

Au niveau de ce sol, s'ouvrent un certain nombre de structures qui ont livré un mobilier identique à celui récolté dans la nappe de vestiges.

Ce sol a pu être observé, par un décapage manuel et un relevé sur une surface réduite, et par un décapage mécanique sur une surface de près de 300 m<sup>2</sup>. L'occupation du Campaniforme - Bronze ancien semble être limitée vers le nord et vers l'est, mais aucune structure marquant cette limitation n'a pu être mise en

évidence. En revanche, le sol a pu être suivi jusqu'aux bords occidentale et sud de la fouille. La surface totale de cette implantation demeure inconnue.

### 5.3.2 Catalogue des structures

Ces structures sont peu nombreuses (23) et de divers types, correspondant à des fonctions différentes.

#### Les fosses - cuvettes

Les fosses cuvettes sont localisées dans la partie nord de l'implantation du Campaniforme - Bronze ancien. Leur répartition ne semble pas correspondre à une logique évidente même si plusieurs alignements peuvent être reconnus. Leur remplissage est assez standardisé par la présence d'un sédiment brun très difficile à mettre en évidence par rapport à l'encaissant, et la présence dans la partie inférieure de la fosse de petits nodules de terre rubéfiée en nombre plus ou moins important.

- Structure 3 : il s'agit d'une petite fosse grossièrement circulaire de 0,8 m de diamètre et de 0,4 m de profondeur. La partie supérieure de cette fosse était affectée par l'implantation de la dalle occidentale de la sépulture ST. 1.

- Structure 4 : il s'agit d'une très petite fosse dont le contour n'a pu être mis en évidence avec précision et d'une profondeur d'environ 0,3 m. Sa localisation était bien marquée par la présence d'une mandibule animale, d'un grand fragment de vase et de quelques tessons.

- Structure 17 : il s'agit d'une petite fosse de 0,4 m de diamètre pour 0,3 m de profondeur, marquée par une accumulation de fragments de céramique et par une quantité très importante de nodules de terre rubéfiée dans sa moitié inférieure.

- Structure 19 : il s'agit d'une petite fosse de 0,4 m de diamètre pour 0,3 m de profondeur, marquée par une accumulation de fragments de céramique et par une quantité très importante de nodules de terre rubéfiée dans sa moitié inférieure.

- Structure 20 : il s'agit d'une fosse de 0,6 m de diamètre par 0,5 m de profondeur. Son remplissage est unique parmi cette série de structure composé d'une terre noire et charbonneuse renfermant de nombreux charbons et quelques rares fragments de terre rubéfiée de volume plus important.

- Structure 26 : il s'agit d'une petite fosse de 0,5 m de diamètre pour 0,4 m de profondeur, marquée par la présence d'un abondant mobilier céramique.

- Structure 99 : il s'agit d'une petite fosse de 0,5 m de diamètre pour 0,4 m de profondeur, marquée par la présence d'un abondant mobilier céramique.

- Structure 101 : il s'agit d'une fosse dont le contour n'a pu être déterminé avec précision, marquée dans sa partie inférieure par la présence de nodules de terre rubéfiée, de restes osseux animaux et de quelques pierres.

#### La structure empierrée

- Structure 16 : il s'agit d'une petite structure creusée grossièrement ovale de 0,6 m de grand diamètre et peu profonde (0,1 m). Son remplissage est intégralement composé de galets hétérométriques, mais de module petit à moyen. Le sédiment interstitiel est semblable à l'encaissant. Cette structure a livré de grands fragments de vases à fond plat.

#### Les structures de combustion

Les quatre « structures de combustion » sont de type identique, mais de dimensions variables. Il s'agit de cuvettes circulaires à profil plus ou moins conique, dont le remplissage est composé exclusivement de terre rubéfiée. En aucun cas des charbons ou des niveaux de cendres n'ont pu être mis en évidence.

- Structure 2 : il s'agit d'une fosse légèrement ovale de 0,45 m de grand diamètre et de 0,12 m de profondeur conservée suite au décapage mécanique (environ 0,3 m restituables à partir du sol de l'Age du Bronze ancien). Sa forme est assez conique et le remplissage constitué de terre rubéfiée, mais aussi de quelques objets archéologiques.
- Structure 106 : il s'agit d'une petite structure grossièrement circulaire de 0,3 m de diamètre et 0,3 m de profondeur présentant un profil conique. Son remplissage est composé de terre rubéfiée.
- Structure 115 : il s'agit d'une petite structure grossièrement ovale de 0,3 m de diamètre pour 0,3 m de profondeur présentant un profil plus arrondi. Son remplissage est composé de quelques pierres, d'un fragment de céramique et de terre rubéfiée.
- Structure 116 : il s'agit d'une petite structure ovale de 0,4 m de grand diamètre et 0,4 m de profondeur, présentant un profil conique. Son remplissage est composé de terre rubéfiée.

#### Les structures de maintien

L'ensemble de la structure 107 se présente comme un alignement ouest-est de cinq cuvettes, distantes les unes des autres de moins d'un mètre. La structure 118, probablement identique, a été mise au jour dans le même alignement contre la berme occidentale, séparée de l'alignement 107 par une distance d'environ 5 mètres.

- Structure 107-A : il s'agit d'une structure ovale, de 0,4 m de grand diamètre et de 0,25 m de profondeur. Le remplissage présente quelques pierres de petit module (5 cm) et de nombreux fragments de céramique.
- Structure 107-B : il s'agit d'une structure ovale, de 0,5 m de grand diamètre et de 0,4 m de profondeur. Le remplissage présente de nombreuses pierres et galets de module moyen à gros (10-15 cm) et de nombreux fragments de céramique.
- Structure 107-C : cette structure est la plus importante de l'alignement. De forme ovale et de plus de 0,7 m de longueur pour 0,5 m de profondeur, elle est composée de fragments de céramiques et de très nombreux galets ou pierres de module moyen à gros (15-20 cm).
- Structure 107-D : il s'agit encore d'une structure de forme ovale et d'environ 0,5 m de longueur pour 0,3 m de profondeur, dont le remplissage est marqué par une abondance de pierres et galets de module moyen à gros et de mobilier archéologique.
- Structure 107-E : cette structure ovale de 0,5 m de longueur et de 0,3 m de profondeur a livré un remplissage équivalent aux précédentes.
- Structure 118 : cette structure circulaire à ovale de 0,4 m de longueur et 0,25 m de profondeur a livré un remplissage comprenant des pierres et galets et quelques éléments mobiliers.

Ces structures, par leur remplissage et leur disposition, semblent correspondre à un système de maintien d'une structure linéaire indéterminée.

#### Les fosses

La partie sud de la fouille a livré 4 structures différentes de celles décrites ci-dessus. Il s'agit de fosses circulaires d'une profondeur égale à leur diamètre. Trois d'entre elles sont alignées selon un axe nord-sud, la quatrième est isolée à l'est de l'alignement mais présente des caractéristiques identiques.

- Structure 111 : cette structure circulaire de 0,7 m de diamètre pour 0,6 m de profondeur a livré un remplissage très charbonneux mais aussi cendreuse, ainsi que du mobilier céramique.



- Structure 112 : cette structure circulaire de 0,5 m de diamètre pour 0,5 m de profondeur a livré un remplissage charbonneux avec de nombreux charbons et quelques éléments mobiliers.
- Structure 113 : cette structure circulaire de 0,6 m de diamètre pour 0,6 m de profondeur a livré un remplissage charbonneux avec de nombreux charbons.
- Structure 114 : cette structure circulaire de 0,4 m de diamètre pour 0,4 m de profondeur a livré un remplissage identique.

Une petite nécropole ou cellule d'inhumations semble pouvoir être attribuée à cette occupation. Elle se présente comme un regroupement de 9 sépultures dans la partie orientale de l'implantation du Campaniforme - Bronze ancien (Cf. infra).

### 5.3.3 Organisation de l'espace

L'implantation des structures présente plusieurs niveaux d'organisation. Elle présente tout d'abord une zonation des structures regroupées en fonction de leur type :

- Au nord, un groupe de fosses et de fosses - cuvettes,
- Au Nord-Est, la nécropole,
- Dans la partie centrale, quatre structures de combustion,
- Au sud, un alignement est/ouest de structures de maintien,
- et un groupe de fosses au remplissage charbonneux.

Entre la partie centrale marquée par les structures de combustion et les alignements de structures au sud, un espace vide de toute structure est remarquable.

Un second niveau d'organisation apparaît au sein de certains de ces groupes :

un alignement nord/sud est visible pour les structures à remplissage charbonneux 111, 112 et 113,

les structures 107 A, B, C, D, E et la structure 118, interprétées comme des structures de maintien, présente un alignement est/ouest,

les structures de combustion 2, 106, 115 et 116 semblent s'organiser entre elles et avec l'orientation des structures 107 et 118.

L'ensemble de ces organisations doit correspondre à une structuration de l'espace, liée à des limitations matérielles et, où une opposition entre espace construit et espace ouvert est probable. L'extrême rareté des structures interprétables en terme de « trous de poteau » ou « structures de maintien » reconnues (marquée en général par la faible anthropisation de leur remplissage) peut être due aux difficultés de repérage et de lecture des structures non marquées par la présence de vestiges ou de sédiments charbonneux.

## 5.4 Le mobilier archéologique

Le mobilier archéologique très abondant et très fragmenté est homogène dans l'ensemble des structures et permet la restitution de quelques formes céramiques caractéristiques.

### 5.4.1 La céramique

#### Les formes restituables

Les formes restituables correspondent pour une part à des vases à cordons lisses de dimensions moyennes.

Ces vases représentés par leur partie haute présentent des diamètres peu importants (entre 15 et 24 cm).

Ils présentent des cordons lisses horizontaux sous le bord, uniques ou doubles. Dans quelques cas, on note la présence de cordons orthogonaux sous le bord dont la disposition est standard avec un cordon horizontal pré-oral lié à la lèvre du vase, pouvant être légèrement éversée et épaissie ou non, par de petits cordons verticaux vraisemblablement régulièrement espacés.

La forme du bord est très variable, ces vases pouvant être légèrement ouverts, droits ou fermés.

Quelques vases présentent des cordons digités, mais leur fragmentation ne permet pas d'en restituer les formes. Ces cordons sont généralement disposés horizontalement et peuvent se situer sous le bord ou sur la panse. Un vase fermé à bord légèrement éversé, présente un cordon digité, situé sous le bord, mais très nettement en biais par rapport à la lèvre. Il pourrait s'agir d'une disposition en arceau. Les cordons digités présentent des types d'impressions très différents traduisant la présence de plusieurs vases.

D'autres formes sont restituables et correspondent à plusieurs types de vases.

Un vase de forme droite, très légèrement en S, à bord éversé, d'un diamètre à l'ouverture de 18 cm, présente une anse en ruban assez épaisse et développée.

Un petit vase de 11,5 cm de haut, présente une forme simple, fermée, dérivée de la sphère, avec un diamètre à l'ouverture de 13 cm et un diamètre maximum de 16,5 cm.

Un gobelet inorné, de 11 à 11,5 cm de hauteur, présente une forme à profil en S bien galbé, très caractéristique des gobelets campaniformes. Il présente un diamètre à l'ouverture d'environ 10 cm pour un diamètre maximum de 13 cm.

Un petit vase de 11,5 cm de diamètre, présente un profil droit, légèrement fermé et porte un petit mamelon ovalaire disposé horizontalement sous le bord.

Les fonds sont généralement plats ou légèrement ombiliqués, sauf pour les deux vases précédents dont la forme du fond, non présente, est difficile à restituer. Ils présentent des diamètres divers correspondant à plusieurs gammes de vaisselle entre 8 et 17 cm.

Le départ de la panse peut être, dans certains cas, très marqué par une double rupture de pente, ou être intégré sous la forme d'une simple carène plus ou moins marquée.

Les préhensions sont de types très divers. Les plus nombreuses sont les cordons lisses ou digités. Les anses en ruban sont représentées pour trois vases différents. Dans deux cas, elles sont assez développées et épaisses. Elles sont directement raccordées à la panse et jamais disposées sur des cordons qui ne présentent pas de traces d'arrachement.

Les mamelons sont ovalaires et plus ou moins réguliers. Ils peuvent être assez longs et sont toujours disposés horizontalement sur la panse. Encore une fois, aucun des cordons observés ne présente de préhensions qui y soient associées.

Les mamelons peuvent présenter des éléments de décorations sous la forme d'impressions digitées irrégulières sur le pourtour et non sur les faces supérieure ou inférieure.

Des languettes ou oreilles de préhension massives et développées, disposées horizontalement, présentent de petits cordons lisses sur leur face inférieure partant de la panse vers l'extérieur qui peuvent être uniques limitant deux surfaces sur la languette ou doubles limitant trois surfaces égales sur la face inférieure de la

langnette. Ces cordons correspondent sans doute plus à un élément destiné à faciliter la préhension qu'à un élément décoratif.

#### La céramique ornée

La céramique ornée très fragmentée représente probablement un corpus de vases important. Cette céramique est assez fine à très fine. Les éléments de formes sont rares :

Un ensemble de fragments permet de restituer une portion de vase assez fin présentant une anse en ruban ornée, très fine, très large et d'un développement important. Un fragment de vase présente un fond plat et épais.

L'ensemble des décors fait référence aux ornements campaniformes. Toutes les techniques de décors des vases campaniformes sont représentées. Les décors réalisés au peigne sont peu nombreux et présentent des motifs de lignes horizontales ou de croisillons. Les décors incisés/estampés sont, eux aussi, peu nombreux. Ils associent des lignes horizontales incisées et des rangées d'impressions rondes, triangulaires ou losangiques. Les décors uniquement incisés sont plus nombreux et présentent une variété de motifs que la fragmentation des objets ne permet pas de restituer de façon satisfaisante, ni de vérifier l'association avec d'autres techniques (incisé/estampé). Les motifs principaux sont des échelles, des hachures et des triangles. Les décors barbelés sont les plus importants en nombre. Ils correspondent à plusieurs styles pouvant associer différentes techniques. Un vase présente un décor mixte de lignes barbelées, d'échelles incisées et d'impressions en ogives. De fines barbelures de type « Camp de Laure » ainsi que des motifs barbelés plus grossiers de type sont représentés par de nombreux éléments fragmentaires. Les différents types de décors barbelés sont en cours d'étude dans le cadre d'une approche plus large de la question (Lemerrier, Salanova, D'Anna, Gutherz Dir. en préparation).

#### 5.4.2 Le mobilier lithique

Le mobilier lithique mis au jour sur le sol et dans les structures attribuées au Campaniforme-Bronze ancien comprend 235 pièces, réparties en 128 supports bruts, 68 débris, fragments et autres ainsi que 39 outils. Les supports bruts se distribuent en petits éclats (38%), éclats minces (37%), éclats épais (11%), produits laminaires (14%) et nucleus (n = 4). La majorité des produits bruts et retouchés ne possèdent aucune surface naturelle résiduelle sur leur face supérieure, seuls 15% des produits sont corticaux et semi-corticaux et témoignent qu'une partie au moins des blocs ont été débités sur place.

Les outils se distribuent en pièces esquillées, pièces à enlèvements irréguliers latéraux et transversaux, pièces à retouches latérales, pièces à coches clactoniennes, tronçatures, grattoirs et chute de burin.

Les produits laminaires sont en quantité importante et semblent évoquer l'emploi de techniques différentes. En effet, au moins huit lamelles à section triangulaire et trapézoïdale, à bords et nervures régulières et parallèles, avec une surface d'aspect gras et savonneux témoignent d'un débitage à la pression chauffée.

#### 5.4.3 La faune

La faune est très peu abondante. L'essentiel des restes osseux animaux conservés est brûlé. Quelques rares éléments non brûlés ont été mis au jour et correspondent en grande partie à des petits ruminants et à des suidés.

#### 5.4.4 La parure

La parure rattachée à l'occupation du Campaniforme - Bronze ancien est abondante. La plupart d'entre elles présentent des traces de chauffage (intentionnel ou non). Les fragments de nacre ou de coquillage, souvent attribuables à des moules du Rhône sont aussi très nombreux sur le sol et dans les structures de cette occupation. Ils correspondent sans doute plutôt à des rejets alimentaires communs aux diverses occupations, qu'à des fragments d'objets de parure.

Les objets de parure sont réalisés dans des matériaux divers : l'os, les matières minérales et surtout les coquillages semblent avoir été utilisés.

Les perles sont le plus souvent discoïdes en os ou en stéatite et en test de coquillage. Une perle annulaire en calcaire est aussi présente.

Les pendeloques sont représentées par quelques fragments dont la forme est rarement déterminable, en os ou en test de coquillage. La présence d'une pendeloque arciforme perforée, réalisée sur un fragment de gros coquillage fossilisé est très remarquable. Certaines pendeloques ont été réalisées sur des coquillages non transformés : une pendeloque en *cardium* percé par abrasion au niveau du crochet, identique à celle mise au jour dans la structure ST.3 lors de la campagne d'évaluation, un fragment de *pectunculus* appartenant probablement à une pendeloque, et une *columbella rustica* perforée verticalement.

### 5.5 Modes funéraires et données anthropologiques

La petite nécropole ou cellule d'inhumations se présente comme un regroupement de neuf sépultures dans la partie orientale de la fouille. Ces tombes se présentent pour l'essentiel comme de petites fosses très difficilement lisibles par le manque de contraste entre leur remplissage et le substrat encaissant.

Une sépulture, ST.25 a livré dans sa partie supérieure, une couronne de galets permettant d'observer une fosse ovale de plus de 50 cm de longueur pour une profondeur inférieure à 20 cm. La sépulture ST.1 a livré les restes d'un caisson de près de 1,2 m de longueur pour 0,6 m de largeur, composé dallettes calcaires présentant des calages en arrière, matérialisant la fosse d'implantation.

Sept sépultures sont individuelles. Une a livré les restes de deux enfants (ST.6) et une autre les restes d'un adulte et de quatre enfants (ST.21). Sur les 14 individus, minimum recensé de cet ensemble, 8 sont des enfants, 3 de jeunes enfants, un individu mort en période périnatale et deux adultes.

Ces sépultures sont généralement en très mauvais état de conservation. L'orientation des dépôts d'enfants ou de jeunes enfants, lorsqu'elle est observable, varie entre un axe ouest - est (tête à l'ouest) pour les sépultures ST. 6, 24 et 27, et un axe est - ouest (tête à l'est) pour les sépultures ST. 1 et 25. La face est systématiquement tournée vers le sud. La sépulture ST. 22 qui contient les restes d'un individu adulte de sexe probablement féminin présente une orientation grossièrement nord - sud.

Les six positions de dépôt, qui ont pu être restituées présentent peu de variations. Les corps reposent en décubitus latéral droit (ST. 6, 24 et 27) ou gauche (ST. 1 et 25). L'individu adulte de la sépulture ST. 22 repose, par contre, en position

d'avantage dorso-latérale. Les membres supérieurs sont généralement fléchis ou semi-fléchis et les membres inférieurs fléchis ou hyper-fléchis.

L'architecture des sépultures est difficile à restituer. Les observations anthropologiques indiquent une décomposition des corps en espace vide, mais aucun effet de paroi, blocage en élévation, n'a pu être observé. Il est possible que la seule compacité des sédiments ait pu maintenir un espace vide de sédiments durant toute la phase de décomposition et même au-delà. L'architecture restituée pourrait alors se limiter à un seul plateau supérieur débordant sur des ressauts aménagés qui ont pu être observés sous la forme d'une couronne de galets pour la sépulture ST. 25. Cependant le caractère très plan du fond des fosses et, par conséquent, l'absence de contraintes sur les squelettes, pourrait constituer un argument en faveur de la présence de coffres ou contenants rigides en matériaux périssables. Une observation contradictoire a cependant été effectuée sur l'individu de la sépulture ST.27 dont la fosse, qui perfore le dallage du monument funéraire du Néolithique récent, est très contraignante.

La sépulture ST.1 présente la caractéristique d'avoir livré les restes, très dégradés, d'un coffre de dalles calcaires composé d'un simple cadre de dalles sans fond aménagé observable sous le dépôt funéraire.

Ces observations diverses montrent une probable variété des modes architecturaux des tombes de cet ensemble.

Aucun dépôt de mobilier archéologique n'a pu être observé en relation avec ces sépultures. Cependant le remplissage de certaines tombes a livré un mobilier homogène marqué par la présence de céramique ornée épicaniforme.

## **5.6 Nature de l'occupation**

L'occupation du Campaniforme - Bronze ancien semble être unique et, dans ce secteur, assez brève pour que les installations ne se recoupent que rarement. L'étendue du site, vers l'ouest, ne peut être précisée, mais les diverses installations domestiques spécialisées et la présence d'une nécropole, qui pourrait n'être qu'une cellule d'inhumations liée à une unité domestique ou à un recrutement particulier, pourrait indiquer qu'il s'agit ici d'une petite partie d'un établissement plus important.

La nature domestique de l'implantation, de part le mobilier mis au jour et les différents types de structures, ne semble pas faire de doute. Les observations géoarchéologiques relatives à d'importants incendies, pouvant être attribuables à des défrichements, pourraient plaider pour l'hypothèse d'un habitat à vocation agricole dominante implantée en périphérie d'une zone à fort potentiel culturel.

## **5.7 Comparaisons et insertion chronoculturelle**

Si l'assemblage mobilier peut sembler hétérogène en comparaison avec d'autres séries attribuées aux mêmes périodes, la répartition et l'association des différents types de mobilier semblent pouvoir confirmer l'hypothèse d'une occupation unique. La présence de certains vestiges (céramique campaniforme ornée au peigne), pouvant être considérés comme antérieurs, sur le sol archéologique, pourrait être lié à des phénomènes taphonomiques, mais il faut alors s'interroger sur leur absence dans les ensembles clos correspondant à l'occupation antérieure (Néolithique final du groupe Rhône-Ouvèze). Le phénomène campaniforme se développant pour l'essentiel sur une période relativement brève, la chronotypologie établie arrive peut-être ici à la limite de sa validité (Lemerrier 1996, 1997a).

Dans l'attente de datations isotopiques, nous pouvons proposer de placer cette occupation, caractérisée par une prédominance d'éléments évolués et une présence de caractères plus anciens, à la charnière entre le Phénomène campaniforme et le début de l'Age du bronze ancien autour du XXIII<sup>e</sup> siècle av. J.C. en datation calibrée. Ce site s'inscrit dans une série d'établissement correspondant à la même attribution chronoculturelle générale, qui ont été mis au jour sur le tracé du TGV Méditerranée (Lemerrier 1997b, 1998a et b, à paraître), montrant une importante densité des occupations dans les zones de plaine de ce secteur de la vallée du Rhône.

## **6. Synthèse des données et éléments de discussion**

Les vestiges les plus anciens, rattachés au Néolithique ancien et moyen, font référence à une fréquentation du site à ces époques ou à l'existence d'une réelle occupation dont les structures n'auraient pas été conservées. Il faut néanmoins insister sur la surface réduite qui a pu être observée pour ces niveaux très profondément enfouis. Les conditions et les délais de l'opération n'ont en effet pas permis d'explorer de surfaces importantes dans les secteurs qui ont livré ces objets, à des profondeurs pouvant excéder deux mètres. Il n'est donc pas possible de conclure sur l'absence de structurations, dans l'emprise étudiée et ses abords, pour ces périodes.

L'occupation attribuée au Néolithique récent pose deux problèmes spécifiques. Le premier concerne la nature et l'unicité de l'occupation. Les observations faites tant au niveau de la nature des matériaux employés pour la construction du monument funéraire (identiques à ceux de la structure dallée ST. 100) qu'à celui du mobilier rattaché à ces deux structures, semblent indiquer leur strict synchronisme et probablement leur utilisation complémentaire. Par ailleurs, le mobilier mis au jour à la surface de cet empiérement est identique à celui mis au jour à l'intérieur des structures qui l'ont perturbée et montre que la structure ST. 100 n'étaient pas enfouie au moment du creusement des fosses. La nature même de ce mobilier avec ces formes particulières ne permet pas de mettre en évidence une occupation à caractère domestique distincte de l'implantation de la sépulture. Il semble que l'ensemble de ces structures correspond à une seule occupation à caractère funéraire. La structure ST. 100 voisine de la tombe mégalithique pourrait alors correspondre (s'il ne s'agit pas de l'extrémité d'un autre monument) à une plateforme associée au monument funéraire et le mobilier mis au jour pourrait être interprété en terme de dépôt d'offrandes ou de vestiges d'activités liées à la présence de la sépulture. Si ce cas est rarement reconnu, cela ne prouve en rien son impossibilité et devrait plutôt encourager les recherches sur les périphéries des monuments mégalithiques dont les structures tumulaires ne sont correctement étudiées que depuis quelques décennies.

Le second problème concerne l'attribution chronoculturelle précise de cette occupation et renvoie à un débat terminologique autant qu'archéologique. Le terme Néolithique récent a été retenu, comme vocabulaire d'attente pour une raison très simple. La comparaison du mobilier avec les séries de référence régionale a montré qu'il ne s'agissait pas d'un Néolithique moyen chasséen au sens propre et qu'il ne pouvait pas être attribué à un des groupes régionaux définis du début du Néolithique final. Ce mobilier présente nettement des affinités avec la typologie du Chasséen mais sa technologie, certains éléments typologiques et la datation obtenue (unique il

est vrai) le détachent de ce complexe rendant délicate l'utilisation du terme « Chasséen terminal ». La datation  $4385 \pm 60$  B.P. soit : 3318 - 2900 BC CAL. renvoie au Néolithique final et plus précisément à la phase 1b d'A. D'Anna correspondant à l'expansion des groupes de Fraischamp en Provence et de Ferrières en Languedoc oriental. Cette phase correspond à l'apparition des sépultures dolméniques dans ces régions ainsi que la naissance du groupe Couronnien qui perdureront tous deux dans le Néolithique final accompli (D'Anna 1995 a et b). Que l'occupation soit à rattacher à cette phase ou plus probablement à la fin de la phase 1a qui est située par A. D'Anna vers 4600 BP, elle n'en a pas moins de profonds caractères hérités du Chasséen et ne peut en conséquence, et en attendant une réelle discussion sur ce sujet, être qualifiée de Néolithique final au sens strict. L'appellation Néolithique récent qui renvoie principalement aux observations faites en Languedoc par X. Guthertz permet de désigner un faciès de transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique final, assez récent en chronologie, mais où les traditions anciennes sont encore bien perceptibles. Dans l'avenir, et si la multiplication des datations radiocarbone amène à des résultats cohérents, il sera plus judicieux de parler en siècle ou en demi-millénaires comme envisage de la faire A. D'Anna, à la suite des propositions de J.-L. Voruz (Voruz 1995).

L'occupation attribuée au Néolithique final, au sens strict, pose elle aussi plusieurs problèmes qui donneront lieu à des discussions. Le petit nombre de structures conservées ne permet pas de caractériser une occupation qui, selon les observations stratigraphiques effectuées sur d'autres secteurs du site, devait être beaucoup plus importante.

Le mobilier archéologique, en conséquence peu abondant, pose des problèmes d'attribution et au delà nous amène à nous interroger sur l'existence, la parenté et la périodisation des différents groupes du Néolithique final dans la moyenne et basse vallée du Rhône. En effet, cette série fait référence pour certaines formes au groupe de Fontbouisse et à son faciès « extrême oriental », le groupe Rhône-Ouvèze, cependant la presque totalité de ces objets pourrait être attribuée au groupe des Bruyères (Gilles 1975), placé chronologiquement entre le groupe de Ferrières et le groupe de Fontbouisse (Bordreuil 1998). Notre méconnaissance de ce faciès languedocien s'ajoute au petit nombre de séries publiées à ce jour pour ce groupe et ne nous permet pas de trancher sur cette question.

L'occupation attribuée à la transition Campaniforme - Bronze ancien est la plus importante du site. De nombreux travaux seront encore nécessaires afin d'appréhender l'ensemble des informations collectées. La caractérisation précise de ces vestiges demeure donc à venir. Si la présence d'objets relatifs au Campaniforme récent et d'objets caractéristiques du Bronze ancien barbelé peut poser quelques problèmes dans les schémas traditionnels, nous ne pouvons que constater leur association stricte dans des ensembles dits « clos » (ce qui peut être discuté) et l'absence de recouvrements de structures dont la disposition présente une structuration évidente de l'espace ne plaide pas pour une succession d'occupations ni même pour une occupation de très longue durée. L'association dans ce cadre de vestiges domestiques et funéraires ne semble pas aberrante face aux observations faites sur les grands sites bronze ancien d'Auvergne par exemple. Il s'agirait ici d'une occupation relativement importante dont une très petite superficie a pu être fouillée dans l'emprise des travaux. Les sépultures seraient alors à associer non à une réelle

nécropole mais plutôt à une cellule d'inhumations subordonnée à une maison ou un groupe de maisons.

## 7. Conclusions

Le site de Mondragon - Les Juilleras, malgré la faible superficie de la fouille, a livré une séquence importante pour la fin de la préhistoire dans la moyenne et basse vallée du Rhône et chacune des occupations caractérisées présente un intérêt propre.

Les vestiges épars attribuables au Néolithique ancien et moyen, s'ils ne présentent pas un intérêt intrinsèque en raison de leur rareté et de leur fragmentation, peuvent fournir un indice de la fréquentation et de la probable mise en culture de la basse plaine du Tricastin dans un secteur très riche en sites et découvertes isolées de cette même époque. L'occupation du Néolithique récent présente le double intérêt de mettre en évidence un faciès de transition encore méconnu entre le Chasséen et le Néolithique final, et de livrer un ensemble funéraire qui, bien que très dégradé, présente des caractères inédits dans la région. L'implantation du Néolithique final, malgré ses dimensions réduites permet d'envisager l'occupation des zones de plaine inondable à l'extrême fin du Néolithique. Sa localisation sur un tumulus antérieur et en bordure d'un secteur à fort potentiel agricole est remarquable. Le mobilier mis au jour permet de poser un certain nombre de questions concernant aussi bien la géographie que la chronologie relative des groupes culturels de la fin du Néolithique. L'occupation du Campaniforme - Bronze ancien présente plusieurs points d'intérêt majeurs, malgré la surface réduite qui a pu être étudiée et l'extrême fragmentation du mobilier archéologique. L'implantation très structurée permet d'observer une organisation de l'habitat, et une articulation avec un secteur funéraire, rarement reconnues pour cette période. Sa localisation, associée à celles d'une série d'autres sites mis au jour sur le tracé du TGV Méditerranée modifie considérablement notre conception de l'occupation des territoires par ces cultures. Enfin les séries récoltées, dont l'étude se poursuit, pourraient contribuer à renouveler de façon importante la problématique chronoculturelle de la période.

L'étude exhaustive des données de ce site dans le cadre d'une séquence longue où seront ajoutées les occupations du Bronze final et du début de notre ère devra aboutir rapidement à une publication monographique qui permettra de livrer l'ensemble de la documentation à la communauté scientifique.

## Bibliographie

**Bel 1996** : V. BEL, TGV-Méditerranée : secteur Valence / Avignon, Bilan des opérations archéologiques. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1995*, Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1996, p. 303-307.

**Beeching & alii 1995** : A. BEECHING, F. CORDIER, J.-C. DAUMAS, R. LAUDET, M. LINOSSIER, F. THIERCELIN, Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du bassin rhodanien. in : VORUZ J.L. Dir. : *Chronologies Néolithiques, de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, septembre 1992, Document du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, n°20, Editions de la Société Préhistorique Rhodanienne, Ambérieu-en-Bugey, 1995, p. 93-111.



**Binder & alii 1997** : D. BINDER, L. JALLOT et S. THIEBAULT, Lamotte-du-Rhône - Les Petites Bâties. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1996*, Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1997, p. 153-154.

**Bordreuil 1998** : M. BORDREUIL, A propos des faciès du Néolithique final en Languedoc oriental : l'hypothèse du groupe des Bruyères : in : D'ANNA A & BINDER D. (Dir.) : *Production et identité culturelle, Actualité de la recherche*, Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Actes de la Deuxième session, Arles (Bouches-du-Rhône) - 1996, Editions APDCA, Antibes, 1998, p. 329-341.

**Buisson-Catil 1996** : J. BUISSON-CATIL, Crillon-le-Brave - La Blaoute. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1995*, Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1996, p.280-283.

**Cazenave & Hameau 1989** : A. CAZENAVE, Ph. HAMEAU, La Grotte Mounoï, Signes (Var). *Bulletin Archéologique de Provence*, 18, 1er trimestre 1989, p.7-16.

**Courtin 1974** : J. COURTIN, *Le Néolithique de la Provence*. Mémoire de la SPF, Tome 11, Klincksieck, Paris, 1974, 360 p., 31 pl.

**D'Anna 1995a** : A. D'ANNA, La fin du Néolithique dans le Sud-Est de la France. in : CHENORKIAN R. Dir. : *L'Homme Méditerranéen, Mélanges offerts à Gabriel Camps*, LAPMO, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1995, p. 299-333.

**D'Anna 1995b** : A. D'ANNA, Le Néolithique final en Provence. in : VORUZ J.L. (Dir) : *Chronologies néolithiques : de 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin Rhodanien*, Actes des Rencontres néolithiques Rhône-Alpes, Ambérieu-en-Bugey, septembre 1992, Université de Genève et Société Préhistorique Rhodanienne, Document du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 20, Editions de la Société Préhistorique Rhodanienne, Ambérieu-en-Bugey, 1995, p. 265-286.

**Durand & Ozanne 1997** : E. DURAND, J.-C. OZANNE, Bollène - Pont de la Pierre 2. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1996*, Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1997, p. 148-149.

**Gilles 1975** : R. GILLES, L'habitat néolithique final des Bruyères (Basse-vallée de l'Ardèche). *Etudes préhistoriques*, n°12, p. 1-13.

**Gutherz 1980** : X. GUTHERZ, Les productions céramiques de l'Avenas (Brissac - Hérault) dans leur contexte régional du Néolithique récent. in : GUILAINE J. (Dir.) : *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le sud de la France et la Catalogne*, Actes du colloque de Narbonne, 1977, CNRS, Paris, 1980, p. 192-199.

**Gutherz 1984** : X. GUTHERZ, *Les cultures du Néolithique récent et final en Languedoc oriental*. Thèse de doctorat de 3e cycle sous la direction de Monsieur le Professeur G. Camps, LAPEMO/Université de Provence, Aix-en-Provence, 1984, 2 volumes, 375 p., 256 pl.

**Hasler & alii 1996** : A. HASLER, H. COLLET, C. DURAND, Ventabren - Château blanc. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1995*, Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1996, p. 178-179.

**Hasler & alii 1998** : A. HASLER, P. CHEVILLOT, H. COLLET, C. DURAND, S. RENAULT, A. RICHIER, La nécropole tumulaire néolithique de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône), in : D'ANNA A & BINDER D. (Dir.) : *Production et identité culturelle, Actualité de la recherche*, Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Actes de la Deuxième session, Arles (Bouches-du-Rhône) - 1996, Editions APDCA, Antibes, 1998, p. 403-414.

**Jacob & alii 1990** : J.-P. JACOB, A. D'ANNA & alii, Informations archéologiques Provence-Alpes-Côte-d'Azur. *Gallia Informations Préhistoire et Histoire*, Paris, CNRS, 1990, p. 81-315.

**Lemerrier 1996** : O. LEMERCIER, *La céramique des niveaux campaniformes des terrasses I et XI du site du Col Sainte-Anne (Simiane-Collongue, Bouches-du-Rhône) Etude spatiale et culturelle et le Campaniforme en Provence*. Mémoire de Maîtrise sous la direction de M. le professeur Robert Chenorkian, Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale, Université de Provence, Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1996, 2 volumes, 204 p., 39 pl. et 3 p., 338 fiches.

**Lemerrier 1997 a** : O. LEMERCIER, *Le phénomène campaniforme et la transition du Néolithique final au Bronze ancien dans le sud-est de la France*, Aix-en-Provence : LAPMO - Université de Provence. 155 p., 18 pl. (mémoire de DEA).

**Lemerrier 1997 b** : O. LEMERCIER, Le Campaniforme dans la moyenne et basse vallée du Rhône, in : *L'énigmatique civilisation campaniforme*, *Archéologia*, H.S. 9, Décembre 1997 - Janvier 1998, p. 30-34.

**Lemerrier 1998** : O. LEMERCIER, The Bell Beaker phenomenon in the Southeast of France : The state of research and preliminary remarks about the TGV-excavations and some other sites of the Provence, in : BENZ M., van WILLIGEN S. (eds.) : *Some New approaches to The Bell Beaker Phenomenon, Lost Paradise...?*, *Proceedings of the 2<sup>nd</sup> Meeting of the « Association Archéologie et Gobelets »*, Feldberg (Germany), 18<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> avril 1997, B.A.R. I.S. 690, p. 23-41.

**Lemerrier 1998 b** : O. LEMERCIER, Phénomène, culture et tradition : Statuts et rôles du Campaniforme au III<sup>e</sup> millénaire dans le Sud-Est de la France, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 95, n°3, 1998, p. 365-382.

**Lemerrier à paraître a** , O. LEMERCIER, Le Campaniforme récent dans le Sud-Est de la France : Une géographie historique ?, In : *Actes du Congrès Bell Beakers Today, Pottery, people, culture, symbols in third millennium Europe, International Colloquium*, Riva del Garda (Italie), May 1998, à paraître.

**Lemerrier à paraître b** : O. LEMERCIER, Espaces culturels, territoires et terroirs : Approches spatiales des groupes du Campaniforme récent dans le Sud-Est de la France in, *Actes des Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Troisième session*, Toulouse, novembre 1998, à paraître.

**Lemerrier & alii 1997** : O. LEMERCIER, P. DÜH, D. LOIRAT, P. MELLONY, M. PELLISSIER, D. SERIS, Y. TCHEREMISSINOFF & J.-F. BERGER, Mondragon - Les Juilleras. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1996*, Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1997, p. 159-161.

**Lemerrier & alii 1998** : O. LEMERCIER, P. DÜH, D. LOIRAT, P. MELLONY, M. PELLISSIER, D. SERIS, Y. TCHEREMISSINOFF & J.-F. BERGER, Les Juilleras (Mondragon - Vaucluse) Site d'habitat et funéraire du Néolithique récent, Néolithique final, Campaniforme - Bronze ancien et Bronze final IIb : in : D'ANNA A & BINDER D. (Dir.) : *Production et identité culturelle, Actualité de la recherche*, Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Actes de la Deuxième session, Arles (Bouches-du-Rhône) - 1996, Editions APDCA, Antibes, 1998, p. 359-368.

**Lemerrier, Müller et Bouville 1998** : O. LEMERCIER, A. MÜLLER et C. BOUVILLE, Le site Néolithique final/Chalcolithique et la sépulture campaniforme de La Fare (Forcalquier - Alpes-de-Haute-Provence - France) Premiers résultats. in : *Proceedings of the XIII International Congress of Prehistoric and Protohistoric Sciences, Forli (Italia) 8-14 september 1996, Volume 4, Section 10 : The Copper Age in the Near East and Europe*, Abaco, Forli, 1998, p. 105-110.

**Lemerrier, Salanova, D'Anna, Gutherz Dir. en préparation** : O. LEMERCIER, L. SALANOVA, A. D'ANNA, X. GUTHERZ (Dir.), *Le Bronze ancien barbelé dans le Midi de la France et les régions voisines*, en préparation.

**Margarit 1997** : X. MARGARIT, Mondragon - Le Duc. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1996*. Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1997, p. 161-162.

**Margarit 1997** : X. MARGARIT, Mondragon - Les Ribauds. *Bilan Scientifique de la Région PACA 1996*. Service Régional de l'Archéologie, DRAC, Ministère de la Culture, Aix-en-Provence, 1997, p. 162-163.

**Müller, D'Anna & alii 1986** : A. MÜLLER, A. D'ANNA & alii, Le gisement de plein air de la Plaine des Blancs à Courthezon, Vaucluse. *BSPF*, Tome 83, n°11-12, 1986, p. 470-483.

**Montjardin 1966** : R. MONTJARDIN, Le gisement néolithique d'Escanin aux Baux de Provence (Bouches-du-Rhône). *Cahiers Rhodaniens*, tome 13, 1966, p. 5-103.

**Montjardin 1970** : R. MONTJARDIN, Le gisement néolithique d'Escanin aux Baux de Provence (Bouches-du-Rhône). *Cahiers Rhodaniens*, tome 15, 1969-1970, p. 5-152.

**Montjardin 1995** : R. MONTJARDIN, Le passage du Néolithique ancien au Chasséen en Provence occidentale et Languedoc oriental. in VORUZ J.L. Dir. : *Chronologies Néolithiques, de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, septembre 1992, Document du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, n°20, Editions de la Société Préhistorique Rhodanienne, Ambérieu-en-Bugey, 1995, p. 77-92.

**Roudil 1972**. J.-L. ROUDIL, Les techniques décoratives de la céramique préhistorique du Languedoc oriental. *BSPF*, Tome 69, Etudes et travaux, fasc. 1, 1972, p. 430-443.

**Sauzade 1990**, G. SAUZADE, Ménerbes : Falabrègue - grotte Goulard, habitat du Néolithique final. *Notes d'Informations et de liaison*, Direction des antiquités de la région PACA, n°7, 1989, Aix-en-Provence, 1990, p. 184-186.

**Van Willingen 1996** : S. VAN WILLIGEN, Quelques remarques au sujet de l'Epicardial au sein du Néolithique ancien méditerranéen. *Travaux de Préhistoire Catalane*, vol. 8, 1992-1995, CEPC, Perpignan, 1996, p. 21-29.

**Voruz 1995** : J.-L. VORUZ (Dir.), *Chronologies néolithiques : de 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin Rhodanien*, Actes des Rencontres néolithiques Rhône-Alpes, Ambérieu-en-Bugey, septembre 1992, Université de Genève et Société Préhistorique Rhodanienne, Document du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 20, Editions de la Société Préhistorique Rhodanienne, Ambérieu-en-Bugey, 1995, 421 p.